



**14<sup>ème</sup> CIRCUIT ICAUNAIS - Samedi 19 et Dimanche 20 Juin 2010**

# Le règlement 2010

A la découverte du département de l'Yonne ...

**14<sup>ème</sup> édition** : 2 jours et 3 étapes : Samedi 19 et Dimanche 20 Juin 2010

**Samedi 19 Juin Après-midi** :

**1<sup>ère</sup> étape : ST SAUVEUR -> ST SAUVEUR 130 kms**

Faux départ : 13h50, Place du Château à Saint Sauveur en Puisaye

**Dimanche 20 Juin Matin** :

**2<sup>ème</sup> étape : CLM individuel à AILLANT SUR THOLON 15 kms**

1<sup>er</sup> départ : 9H00 - face au collège (rue des sports) à Aillant sur Tholon

**Dimanche 20 Juin Après-midi** :

**3<sup>ème</sup> étape : AUXERRE -> AILLANT SUR THOLON 103 kms**

Faux départ : 15h00, Avenue Jean Moulin à Auxerre (face à l'Yonne Républicaine)

## **CATÉGORIES**

Épreuve classe 2/24/2 ouverte aux **2-3-J - (pas de pass'cyclisme même open)**

Une attention particulière sera donnée aux juniors avec une dotation spéciale sur chaque étape et au Classement Général.

**ENGAGEMENTS** - (5.70 € par coureurs et par étape soit 85,50 € par équipes)

Le Circuit Icaunais se déroulera **par équipes de 5 coureurs**. Les Équipes peuvent être : des clubs (avec un minimum de 3 coureurs de base), des sélections départementales, bi-départementales ou régionales, des sélections de 2 ou 3 clubs, non représentés dans l'épreuve (avec obligation de porter le même maillot).

L'organisation se réserve le droit d'inviter des équipes étrangères dans le cadre de parrainage avec les villes étapes. Aucune équipe ne peut faire appel à des coureurs d'un club participant à l'épreuve (sauf Pôles Espoirs et Dames).

**Limité à 25 équipes**

**ATTENTION** : Application de l'article 2.3.015 de la réglementation fédérale : **Tout coureur ou groupe de coureurs situés à plus de 10 minutes du groupe principal devra abandonner l'épreuve pour des raisons de sécurité, sur ordre des arbitres.**

Le Comité d'Organisation a décidé d'attribuer les maillots de leaders au départ de la première étape. Pour les maillots jaune de leader, du grimpeur, des sprints intermédiaires, des Espoirs, des Juniors :

Le maillot sera attribué au coureur vainqueur du classement 2009 s'il est présent

A un coureur de son équipe, si lui n'est pas présent, mais que son équipe est là.

Au coureur classé 2<sup>ème</sup> en 2009 s'il est présent ou a un coureur de son équipe si elle est engagée et ainsi de suite.

Le maillot du classement du meilleur « 3 » sera porté par le Champion de l'Yonne 2010 de la catégorie « 3 ».

Le maillot de 1<sup>er</sup> icaunais, « Élite Restauration », sera portée par le champion de l'Yonne 2010 de la catégorie Junior.



## **Classement par équipes aux temps**

Il s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes. En cas d'égalité, la meilleure place au classement général départagera les équipes. Dotation aux 3 premières équipes



## **Fanion du vainqueur d'étape**

Il sera remis à chaque étape au vainqueur de l'étape.

# MAILLOTS DISTINCTIFS ET CLASSEMENTS ANNEXES



## Classement Général Individuel

### **Maillot Jaune de leader parrainé par le DOMAINE ALEXANDRE Guy et Olivier, Grands Vins de CHABLIS**

Le classement général individuel final sera constitué par l'addition des temps réalisés au cours des 3 étapes. En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par l'addition des places de chaque étape.



## Classement du premier junior

### **Maillot du premier junior parrainé par le CREDIT MUTUEL**

Maillot remis après chaque étape. Prix spéciaux aux 1ère 2ème et 3ème étapes, et au classement général pour les juniors



## Classement du premier espoir

### **Maillot du premier espoir patronné par GROUPAMA**

Maillot de leader remis après chaque étape. (dotation en nature au classement final) - premier coureur âgé de 19 à 22 ans (né entre le 01.01.1987 et le 31.12.1990)



## Sprints intermédiaires

### **Maillot de leader des Sprints intermédiaires parrainé par PARU VENDU**

Les points attribués aux passages « SI » (signalés sur les itinéraires en votre possession) seront répartis de la manière suivante : >>> 6, 4, 2, 1 aux 4 premiers coureurs.

Le classement général sera établi à l'issue de l'étape 1 et 3 par addition des points obtenus (pas de SI dans le CLM individuel)

En cas d'ex æquo, prépondérance sera donnée au coureur: Ayant gagné le plus de sprints intermédiaires, ayant été classé le plus grand nombre de fois, ayant obtenu le meilleur classement lors du dernier sprint intermédiaire.



## Meilleur grimpeur

### **Maillot de leader du meilleur grimpeur parrainé par le Domaine Daniel SEGUINOT, Viticulteur à Maligny**

Les points attribués aux passages « MG » (signalés sur les itinéraires en votre possession) seront répartis de la manière suivante : >>> 6, 4, 2, 1 aux quatre premiers coureurs.

Le classement général sera établi à l'issue de l'étape 1 et 3 par addition des points obtenus (pas de MG dans le CLM individuel). En cas d'égalité, il sera fait appel aux meilleures places obtenues au sommet des MG. En cas de nouvelle égalité, c'est le classement général individuel au temps qui départagera les concurrents



## Classement du 1<sup>er</sup> icaunais au général

### **Maillot de leader parrainé par « Elite Restauration » à Joigny**

Maillot de leader remis après chaque étape au premier coureur icaunais (licencié pour la saison en cours dans un club de l'Yonne) au classement général.

Si le premier « Icaunais » porte déjà un maillot de leader, ce maillot sera porté par le deuxième « icaunais » au classement général, et ainsi de suite.



## Classement du meilleur « 3 »

### **Maillot de leader parrainé par le Domaine Alain GEOFFROY, Viticulteur à Beines**

Maillot de leader remis après chaque étape au premier coureur de catégorie « 3 » au classement général.

Si le premier « 3 » porte déjà un maillot de leader, ce maillot sera porté par le deuxième de la catégorie « 3 » au classement général, et ainsi de suite.

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par l'addition des places de chaque étape.